



Rentrée 2020

Une rentrée pas
comme les autres p. 5

Vos élus de Toulouse métropole

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, la liste portée par Michel Rougé a obtenu 70.01 % des votes, avec 25 sièges qui composent l'équipe municipale majoritaire. Lors de ces élections, deux élus municipaux ont été proposés pour siéger à Toulouse Métropole. C'est ainsi que Michel Rougé et Patricia Paradis sont désormais les élus communautaires de la ville de Launaguet.



Le conseil métropolitain est l'assemblée délibérante de Toulouse Métropole qui se réunit en séances publiques, jusqu'à 6 fois par an et rassemble les 133 élus.

Les compétences de Toulouse Métropole :

- Développement économique et emploi
- Urbanisme et projets
- Déchets urbains
- Aménagement et politique foncière
- Transports et déplacements
- Habitat et cohésion sociale
- Environnement et développement durable
- Eau et assainissement
- Voirie et propreté
- Bases de loisirs, culture, sports
- Gestion du crématorium
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Au sein de la communauté métropolitaine, Michel Rougé a été élu président de la commission Aménagement et Politique Foncière métropolitaine.

Le Conseil de Toulouse Métropole comporte 133 élus. Le bureau est composé de 68 membres et de 20 vices-présidents.

Michel Rougé et Patricia Paradis porteront la voix de Launaguet à la Métropole

Pas moins de 15 commissions débattront des compétences dévolues à la Métropole Toulousaine. De nombreux conseillers municipaux y participeront en fonction de leurs expertises respectives et leurs disponibilités (4 commissions pour Mme Paradis).

Le conseil de Métropole a confié la présidence de la commission Aménagement et Politique Foncière à Michel Rougé.

Cette direction de l'Habitat et des Opérations Foncières a pour missions essentielles :

- d'avoir une vision prospective de l'habitat et d'accompagner les villes pour faciliter l'accès au logement pour tous, notamment dans le cadre du PLUiH et des actions pour la réhabilitation (énergétique par exemple) et la lutte contre l'habitat dégradé,
- de piloter des procédures d'acquisitions foncières pour le compte des communes, d'exercer les droits de préemption urbain, ...
- de rendre accessible l'action de la Métropole auprès des habitants et des acteurs de l'immobilier.

Cette direction mobilise une équipe de 45 personnes, divisée en 5 services et 2 cellules (stratégique et administrative).

M. Rougé est membre également du conseil d'administration de l'AUAT (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine) et de OPPIDEA (opérateur de référence et partenaire de la Métropole pour aménager, très au fait des problématiques urbaines). Pour mémoire, c'est OPPIDEA qui a en responsabilité le projet d'aménagement Paleficat / Rives de l'Hers, aux portes du quartier des Sables.



Michel Rougé



Patricia Paradis

Déchèterie de L'Union : fermeture en octobre pour travaux

Ces travaux d'agrandissement ont pour but d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions. Pendant la durée des travaux, les déchèteries les plus proches sont Saint Alban et Turlu.

La déchèterie est un établissement public destiné à recevoir les déchets ne pouvant être pris en charge par la collecte en porte-à-porte. Les déchèteries de l'agglomération toulousaine sont gérées par Toulouse Métropole et Decoset. Elles sont gratuites pour les particuliers.

**Jouons le jeu du civisme,
non aux déchèteries sauvages
et polluantes !**

Plus d'infos : www.decoset.fr

EN BREF

Conseil municipal Séance du 1^{er} juillet 2020

- 1/ Budget primitif 2020**
25 votes pour, 4 abstentions
(G. Deneuville, Y. Baudin, T. Granier, S. Izquierdo)
- 2/ Vote des taux d'imposition des taxes pour l'année 2020**
25 votes pour, 4 abstentions
(G. Deneuville, Y. Baudin, T. Granier, S. Izquierdo)
- 3/ Subventions de fonctionnement aux associations**
26 votes pour, 3 abstentions
(G. Deneuville, Y. Baudin, T. Granier)
- 4/ École de musique : modification du règlement et réévaluation des tarifs**
Voté à l'unanimité
- 5/ Création et composition des commissions municipales**
Voté à l'unanimité
- 6/ Vote des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués**
Voté à l'unanimité
- 7/ Droit à la formation des élus**
Voté à l'unanimité
- 8/ Mise à jour du règlement de l'expression libre**
Voté à l'unanimité

édito



Michel Rougé, maire, et Patricia Paradis, maire adjointe, avec Chantal Jogna (ATSEM, à gauche) et Isabelle CAQUILL, directrice de l'école maternelle Arthur Rimbaud (à droite) le jour de la rentrée

Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

Il court, il court le COVID, il est passé par ici, il repassera par là... Cette « comptine du furet » que l'on chante encore dans nos écoles maternelles pourrait s'appliquer à la situation actuelle.

En effet, après un été où nous avons tous besoin d'un peu de liberté retrouvée, nous voici replongés dans un contexte de rebond épidémique. Le virus est toujours présent et nous devons vivre avec et nous adapter.

C'est pour cela que j'ai participé à une réunion le 25 août à l'initiative de monsieur le Préfet et du Président de Toulouse Métropole avec mes collègues maires. Le masque est devenu obligatoire sur le territoire toulousain et, même si nous n'en sommes pas encore là pour Launaguet, il nous est apparu nécessaire et indispensable de coordonner nos actions sur tout le territoire de la Métropole et du Sicoval. Nous sommes donc en train d'élaborer un « Plan Métropole Covid » à 3 niveaux de mesures pour lutter contre ce virus qui ne connaît pas de frontières.

Première mesure significative : le port du masque obligatoire pour les parents d'élèves aux abords des établissements scolaires et des crèches (arrêté préfectoral du 27 août), ainsi que pour tout rassemblement de plus de 10 personnes dans un lieu public ouvert ou fermé. Cela a pour conséquence de restreindre aussi les activités associatives et nous incite à la plus grande prudence au quotidien.

Dans ce contexte si particulier, nous continuons néanmoins à faire vivre notre commune et à adapter continuellement nos services publics dans le strict respect des protocoles sanitaires préconisés.

Bonne lecture de ce numéro de rentrée.

Amitiés républicaines

Michel Rougé, Maire de Launaguet

Président de la commission Aménagement et Politique Foncière métropolitaine à Toulouse Métropole

Michel Rougé, maire, dans la classe de Christelle Duprat, à l'école élémentaire Arthur Rimbaud, le jour de la rentrée scolaire



LE CHIFFRE

1014

élèves scolarisés
en maternelle et élémentaire
dans 42 classes

Une rentrée pas comme les autres

Moment très attendu aussi bien par les enfants que par les familles, la rentrée 2020 a nécessité une préparation extrêmement poussée de la part de la Municipalité et de l'Éducation nationale pour cause de COVID. Cependant tout le monde avait besoin de reprendre le cours de la vie et cette « normalité » passe par l'école.

Avec le passage du département en « zone rouge covid » le jeudi 27 août, la commission Enfance Jeunesse a dû modifier l'organisation de la rentrée scolaire en urgence. La reprise scolaire 2020 était une rentrée masquée, dans le respect des règles sanitaires. Un arrêté préfectoral obligeait chacune et chacun d'entre nous à porter un masque dans un périmètre de 30 mètres autour des établissements scolaires et des crèches.

Comme nous l'avons fait de mars à juin, puis pendant les vacances, la municipalité et les services se sont adaptés aux divers protocoles pour offrir à tous le maximum de sécurité. Il ne fallait pas d'attroupe-

ment dans les cours d'école en attendant que les enseignants rassemblent leurs élèves. Les élèves ont donc été filtrés à la grille d'entrée, où des animateurs leur indiquaient vers quel enseignant se diriger. Les parents n'ont pas pu amener leurs enfants jusque dans les classes des écoles maternelles. Cette année, les au-revoir des enfants à leurs parents se sont faits à la grille de l'école.

Les rentrées des cinq établissements se sont passées dans un calme inhabituel lors de cette journée habituellement très animée.

Notre école républicaine redevient enfin un lieu où l'on apprend à vivre tous ensemble, à travailler et à grandir.

Deux nouvelles classes de maternelle

À la demande du Ministère de l'Éducation Nationale, les effectifs de grande section de maternelle sont désormais plafonnés à 24 élèves par classe. Ce qui sera un avantage pour un meilleur accompagnement scolaire des enfants mais qui a nécessité de la part des élus et équipes en charge des affaires scolaires un lourd travail d'organisation afin de répondre au mieux à cette nouvelle répartition. La municipalité a donc ouvert deux classes supplémentaires dans les écoles maternelles Jean Rostand et Arthur Rimbaud.

zoom sur la rentrée scolaire

Votre élue en charge des affaires scolaires :
patricia.paradis@mairie-launaguet.fr



École maternelle Arthur Rimbaud

De g. à dr. 1^{er} plan : Mme Galibert (PS/MS C3), Manuela Albert (ATSEM), Mme Guérin (GS C7), Mme Alvarez (GS C8), Lucie Jehanne (ATSEM), Chantal Iogna (ATSEM), Mariyam Bamouh (ATSEM), Alexiane Charria (ATSEM), Mme Laguerre (GS C6)

De g. à dr. 2nd plan : Mme Jacquart (PS/MS C4), Mme Marchipont (PS/MS C2), Christine Vérines (ATSEM), Amelia Schweizer (ATSEM), Manon Sauvage (ATSEM/animatrice), Mme Brux (PS/MS C5), Clara Castet (ATSEM/animatrice)

En médaillon : Mme Cauquil, directrice (PS/MC C1)



LA RENTRÉE 2020 EN CHIFFRES

Écoles Arthur Rimbaud

> élémentaire :

7 classes / 171 élèves

Directrice : Isabelle POULHIER

> maternelle :

8 classes / 188 élèves

Directrice : Isabelle CAUQUIL

École Les Sables

> élémentaire :

7 classes / 176 élèves

Directrice : Isabelle POULHIER

Écoles Jean Rostand

> élémentaire :

12 classes / 279 élèves

Directrice : Isabelle TALEC

> maternelle :

8 classes / 200 élèves

Directrice : Florence BERTRAND

Collège Camille Claudel

> 16 classes / 448 élèves

Principal : Philippe CARRIÈRE

École élémentaire Jean Rostand

De g. à dr. (debout) : Mme Arguiouen (CE2a), Mme Rhodes (CM1b), Mr Zanato (CE2b), Mr de Robert (CM2a), Mme Alexandre (CM1a), Mme Tolou (CE1c), Mme Millet-N'Doye (CPa), Mme Marquès (CE1a), Mme Deville (CM1/CM2)

De g. à dr. (assises) : Mme Roquesalane (CE2b), Mme Bennani (CE1b), Mme Tornero (CE1b), Mme Talec (directrice), Mme Chabrot (CPC)

École maternelle Jean Rostand

Enseignantes : Hélène Robert (PS1), Anne Mesnier (GS3), Florence Bertrand (directrice - PS2), Bénédicte Rocquencourt (PS/MS), Cristel Mathieu (GS2), Aurélie Agar (GS1)
Absentes de la photo : Nadège Patin Castard (MS1), Vanessa Bourgeois (MS2), Pauline Bartier (décharge de F. Bertrand)

ATSEM : de g. à dr. : Angélique Monteil, Martine Munoz, Violaine Goarnigou, Gaëlle Mazouzi, Marine Estèves, Marie-José Molist, Michelle Bégué

École élémentaire Arthur Rimbaud

De g. à dr. : Mme Caugant, Mme Larrieu, Mme Duprat, Mme Nicol, M. Rolland, Mme Poulhier (directrice), Mme Belières, Mme Vassal, Mme Sales, M. Cheddadi

École élémentaire Les Sables

De g. à dr. : M. Gratacap (CM1), M. Posthouwer (CP/CE1), M. Nogues (CP), Mme Rechatin (CM1/CM2), Mme Villarzel (CE2/CM1), Mme Royanais (CM1), Mme PUJOL (CM2)
Directrice : Mme Poulhier
Absente : Mme Venzal (CE1/CE2)



Michaël Turpin, conseiller délégué aux activités péri-scolaires, a réuni tous les animateurs la veille de la rentrée scolaire

Animateur : plus qu'un métier, une vocation

Les animateurs encadrent les enfants de Launaguet sur les temps péri-scolaires et pendant les vacances scolaires. Sur une année, la commune emploie 60 animateurs, équivalant à 35 emplois à temps plein (25 sur l'été).

Les élus de Launaguet estiment que le métier d'animateur n'est pas qu'une activité prisée par les jeunes détenteurs du BAFA en attendant mieux. Les animateurs jouent un rôle important dans l'épanouissement des enfants, et dans le développement de leur créativité et de leur sociabilité. Plus qu'un métier, c'est une vocation, avec des possibilités de carrière au même titre que les métiers de l'enseignement.

C'est pourquoi le conseiller délégué aux affaires périscolaires, Michaël TURPIN, a réuni cette année pour la première fois tous les animateurs lors d'une réunion de pré-rentree. Il a précisé les lignes directrices de l'organisation de la rentrée marquée par la COVID, et exprimé le soutien de la municipalité qui souhaite professionnaliser et structurer l'animation autour de quatre axes : éducation, citoyenneté, sport et culture.

Jusqu'à présent, la municipalité faisait face à un fort renouvellement chez les animateurs. Mais comment définir un projet pédagogique sur trois ans visant à l'épanouissement de l'enfant, comme le stipule le Projet Educatif de Territoire (PEdT)* établi par l'État, avec des animateurs qui changent chaque année ?

Pour répondre à cette problématique, la Ville de Launaguet a affirmé sa volonté de professionnaliser les métiers de l'animation par la mise en place de la mensualisation des salaires des animateurs.

La mensualisation permet aux animateurs d'acquiescer le même régime indemnitaire que les contractuels de la fonction publique. Ils peuvent alors louer un logement plus facilement, ou emprunter pour acheter. En cas d'accident ou de maternité, ils bénéficient du maintien de salaire. Depuis la mensualisation, les animateurs touchent un salaire constant chaque mois de septembre à juillet. Ils ont ainsi continué à percevoir leur rémunération pendant le confinement.

Le choix de la mensualisation résulte d'une volonté de la municipalité de valoriser le métier d'animateur. Le coût pour la commune s'élève à 55 000 € / an. Leur salaire brut moyen a augmenté de 141 € / mois.

* Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) est un document qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Il est conçu dans l'intérêt des enfants.

L'accompagnement à la scolarité (CLAS) : un coup de pouce pour votre enfant

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves, qui, durant leur parcours, peuvent avoir besoin d'un soutien complémentaire à la pédagogie scolaire.

Le CLAS contribue à la réussite des enfants en renforçant le sens de la scolarité et la confiance des jeunes en leurs capacités, sur le temps périscolaire. Cet accompagnement en petits groupes (4 enfants) comporte un volet d'aide méthodologique, ainsi que des séances d'ouvertures culturelles.



À NOTER

L'accompagnement à la scolarité est un dispositif libre et gratuit, proposé en lien avec les enseignants deux soirs par semaine, aux élèves des trois écoles élémentaires ainsi qu'aux collégiens.



Votre élu en charge des activités périscolaires : michael.turpin@mairie-launaguet.fr

Le choix d'un pain de qualité pour les cantines

La consultation pour l'achat du pain pour la restauration scolaire vient d'être renouvelée.

Après analyse des offres et dégustation des échantillons fournis par les deux entreprises qui ont répondu sur les trois consultées, l'entreprise PASSION GOURMANDE de Launaguet a été classée en première position par les services des marchés publics et de la restauration, et les élus en charge de ces commissions.

LE CHIFFRE

5 074 kg

de pain a été acheté en 2019 pour la restauration scolaire



Les enfants ont confectionné une navette spatiale pendant les deux dernières semaines du mois d'août consacrées au thème de l'espace.

Cet été, le centre de loisirs n'a pas fermé ses portes comme il le fait habituellement la première quinzaine d'août. La municipalité a souhaité répondre aux besoins de reprise d'activité professionnelle des parents, suite aux deux mois de confinement.

Les séjours ont été annulés en raison de l'épidémie de Covid, mais les Launaguétois âgés de 3 à 17 ans ont quand même passé un bel été entre jeux, sports, activités manuelles et sorties diverses !

Chaque été, des adolescents bénévoles réalisent gratuitement des travaux chez des Launaguétois. En échange, ils reçoivent des aides pour financer les sorties proposées par l'équipe du Service Jeunes



Entre sports et activités manuelles, les animateurs contribuent à l'épanouissement des enfants avec des activités autant ludiques que pédagogiques.



Le Service jeunes a proposé des activités très variées aux adolescents de 11 à 17 ans, des plus calmes aux plus énergiques : sortie VTT, pêche, waterjump, jeux de société, rando en montagne, chacun a trouvé l'activité qui lui correspondait.



Le bureau d'étude Ecotone finalise la création de nichoirs favorables à l'émergence d'espèces patrimoniales présentes sur le site de la mare des Fourragères



Votre élu en charge de l'environnement :
natacha.marchipont@mairie-launaguet.fr

Que faisons-nous des arbres abîmés par une tempête ?

Suite à l'orage violent survenu le 9 juillet, un peuplier est tombé en travers du chemin de la Palanque. Les services de secours de Toulouse métropole ont rapidement mis en place une déviation le temps de débayer la route, puis l'équipe municipale des espaces verts est intervenue pour débiter l'arbre afin de pouvoir le déplacer.

Les parties hautes (branches et feuillages) ont été broyées à des fins de paillage pour les parterres. Pour les parties basses, le responsable des espaces verts a eu l'idée de contacter le bureau d'études environnemental Ecotone, qui gère le plan de gestion de la mare des Fourragères, pour savoir s'il était possible de recycler de tronc, et si oui, comment. Ecotone a ainsi proposé des solutions dans différents emplacements autour de la mare et a indiqué à l'équipe des espaces verts comment positionner les morceaux de tronc débités pour créer des hôtels à insectes et des abris pour lézards, grenouilles, etc. Comme le disait Antoine de Lavoisier (chimiste et philosophe, 1743-1794) : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »



Les espaces Info Energie reprennent leurs permanences

Les Espaces Info Énergie ont pour mission de sensibiliser et informer gratuitement le grand public sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Leur action répond aux engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement et contribue à atteindre les objectifs français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Tous leurs conseils sont délivrés gratuitement et de façon indépendante.

Pour votre projet de construction, de rénovation ou tout simplement pour obtenir un conseil pour réduire vos factures d'énergie, contactez l'Espace INFO ENERGIE. Les conseillers vous accueillent pour analyser vos besoins et répondre à vos questions sur les réductions de consommation d'énergie, l'installation d'énergies renouvelables, l'isolation, les systèmes de chauffage, les financements et les aides, etc.

Prochaines permanences à Launaguet

salle de l'Orangerie
de 9 h 30 à 12 h 30 : mardi 13 octobre
et mardi 8 décembre

Inscriptions : <https://infoenergie-toulouse-metropole.fr/prise-de-rendez-vous>

Compostage Des gestes simples pour réduire nos déchets



Environ 30 % des déchets organiques (épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas...) se retrouvent dans les ordures ménagères. Mélangés aux autres déchets, ils sont transportés et brûlés par incinération, alors qu'ils pourraient être facilement compostés.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une décomposition naturelle des matières organiques qui s'opère grâce à un processus biologique. Il s'agit du même procédé que la formation d'humus dans les sous-bois. Cette transformation se fait en présence d'oxygène, d'eau et de milliers d'organismes décomposeurs (bactéries, champignons, vers, cloportes...) permettant d'obtenir un produit riche et fertilisant appelé le compost.

Pourquoi composter ?

Le compostage permet de réduire le poids de ses ordures ménagères et de réaliser un bon fertilisant pour le jardin et les plantes.

Comment composter ?

Le compostage peut se faire à l'aide d'un composteur de jardin ou en tas, notamment pour les grands volumes de résidus de jardin. Dans les deux cas, les règles de compostage sont les mêmes.

Comment réaliser un bon compost ?

Toulouse Métropole propose aux habitants qui disposent d'un jardin de s'équiper d'un composteur domestique et de leur transmettre un savoir-faire.

Comment réserver un composteur ?

- En ligne sur : <https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/>
- Par mail : compostage@toulouse-metropole.fr
- Téléphone : 0800 201 440

Sécurité pour le bien- vivre ensemble, appliquons les bonnes règles

Respecter le code de la route est un acte de civisme qui permet de garantir la sécurité de tous. Nos comportements influent sur l'éducation de nos enfants qui deviendront plus tard des conducteurs de véhicules. Quelques règles simples permettront à chaque usager de se sentir en sécurité dans cet espace public partagé.



Votre élu en charge de la sécurité :
pascal.barcenas@mairie-launaguet.fr



Rue de Launaguet dans laquelle les haies non entretenues gênent la circulation des piétons
(photo transmise par un habitant)

Pour profiter d'un espace public apaisant et récréatif sur les zones de loisirs et les pistes qui longent les bords de l'Hers le code de la route doit s'appliquer de la même manière à tous les usagers. Lorsque (une partie de) la voie publique est réservée aux piétons et aux cyclistes, les cyclistes et les piétons doivent faire usage de celle-ci avec prudence. Les conducteurs de cyclomoteurs et autres véhicules à moteurs ne peuvent pas l'emprunter.

Les trottoirs sont une partie de la voie publique, et sont des espaces protégés pour les piétons. Ils doivent permettre en permanence les déplacements en toute sécurité, en particulier pour les enfants, les personnes âgées, des familles avec poussettes et bien sûr des personnes handicapées (article R417-11 du code de la Route).

Respecter les limitations de vitesse aux abords des écoles (éventuellement venez à pied ou en vélo...) et n'occupez pas les emplacements réservés aux personnes titulaires de la carte mobilité réduite (article R417-11, 1, 3, du code de la Route).

Nous attirons votre vigilance et appelons à la responsabilité des propriétaires d'animaux domestiques, il est impératif que ceux-ci soient tenus en laisse dans les lieux publics. Il y a encore aujourd'hui trop d'accidents parce que cette règle n'est pas respectée.



Taille des haies : bonnes résolutions de rentrée

Les travaux d'automne arrivent, il est temps de penser à tailler les arbres, arbustes ou haies en bordure du domaine public.

Pour rappel, les arbres, branches et arbustes doivent être coupés à l'aplomb du domaine public pour que les piétons n'aient pas à descendre du trottoir à cause d'une haie qui empiète sur l'espace public. Les dégâts occasionnés par les tempêtes nous rappellent également l'importance d'un élagage régulier.

Alphabétisation : reprise des ateliers le 22 septembre



La commission Action sociale, menée par Bernard Devay, propose des ateliers d'alphabétisation pour les personnes de langue étrangère. Les ateliers sont gratuits et se déroulent à la maison des associations le mardi de 14 h à 16 h.

Les séances d'alphabétisation sont animées par des bénévoles qui accompagnent des personnes d'origine étrangère, installées à Launaguet, afin de leur permettre d'acquérir la langue française. Ces ateliers sont un lieu de partage multiculturel, au cours desquels chacun(e) s'enrichit de la culture de l'autre.

Ces séances permettent également de rompre avec l'isolement et de gagner en confiance et en autonomie dans la vie quotidienne.

Ateliers d'alphabétisation
maison des associations
mardi de 14 h à 16 h
à partir du 22 septembre

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Renseignements CCAS : 05 61 37 64 64

Votre élu en charge de l'action sociale :
bernard.devay@mairie-launaguet.fr



Repas des aînés
de janvier 2020



Repas des aînés et colis : reportés à une date ultérieure

Le repas des aînés constitue un moment festif chaque début d'année pour les Launaguétois de plus de 65 ans. Malheureusement, au vu de l'évolution de la crise sanitaire, la commission Action sociale préfère faire preuve de prudence et reporter le repas prévu début janvier 2021 à une date ultérieure courant 2021. Quand la date aura été définie, l'information sera diffusée dans La Dépêche du Midi et par les canaux de communication municipaux.



Votre élue en charge des aînés :
martine.balansa@mairie-launaguet.fr



Voyage seniors 2019
au pays basque

Voyage seniors : reporté en 2021

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le Conseil d'Administration du CCAS a pris la décision d'annuler le séjour des aînés 2020 et de le reporter en octobre 2021. Il n'aurait pas été prudent de rassembler des personnes de plus de 60 ans, qui constituent un public à risque face au Covid.

Gageons que la situation sanitaire permettra de reprendre le cours normal de nos vies en 2021.

Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Agir avec vous naturellement (groupe majoritaire)

Actualités COVID

Nous sommes dans une phase de rebond épidémique.

Au 1^{er} septembre, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a recensé 56 hospitalisations et 38 foyers potentiels en Haute Garonne. Hélas, on note aussi le décès de 83 personnes depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence départemental (=nouveaux cas survenus sur les 7 derniers jours rapportés au nombre d'habitants de chaque département) est de 61,7/100 000 habitants, ce qui a conduit au classement de la Haute Garonne en zone rouge.

Des protocoles sanitaires sont désormais obligatoires et d'application stricte : ils concernent l'accueil de jeunes enfants dans nos crèches, dans nos structures scolaires et périscolaires, les pratiques d'activités physiques, sportives ou culturelles, la santé et la sécurité des salariés dans les bureaux et les entreprises, la prise en charge d'une personne symptomatique... La municipalité est pleinement mobilisée dans cette lutte qui s'inscrit malheureusement dans la durée. Même si nous comprenons l'impatience du secteur associatif à reprendre leurs activités, il nous faut rester prudents.

Appliquons les 3 **M** : Masque, lavage des **M**ains et 1**M** de distance !

À Launaguet

Les commissions municipales se mettent en phase de fonctionnement. Ce mandat sera différent de tous les autres : nous devons relever de nombreux défis : écologique, environnemental, social, sanitaire et économique.

Il en va de notre responsabilité de vous proposer un cadre qui répondra aux nouveaux modes de vie et usages.

Autrefois « ville à la campagne » (slogan d'il y a quelques années) Launaguet continuera de développer la nature en ville, essentielle à notre qualité de vie et à notre santé. Elle est présente dans tous nos projets urbains ou d'aménagement et va de pair avec une mobilité partagée par tous. Nous sommes convaincus que le développement des pistes cyclables, des aménagements piétons, des transports en commun y compris des voies ferrées est essentiel à notre qualité de vie et répond à la transformation de notre mode de vie souhaité par tous.

À la Métropole Toulousaine

Les élections au conseil de métropole ont eu lieu en juillet à la suite du renouvellement général des conseils municipaux. Jean-Luc Moudenc a été réélu à la présidence de Métropole.

Les délégués que vous avez désignés lors des élections municipales du 15 mars pour vous représenter au conseil métropolitain sont Monsieur le maire ainsi que Mme Paradis, maire-adjointe.

Vos élus siègeront dans les 15 commissions en particulier dans celles de Cohésion Sociale, Sports et bases de loisirs, Culture, Mobilités, Économie et Emploi, Finances et Urbanisme et Projets Urbains.

Nous nous engageons tous à faire entendre la voix de Launaguet dans le cadre d'un dialogue constructif intercommunal.

On peut penser que la Métropole est l'affaire des autres et nous concerne de loin, vu de notre commune. Il n'en est rien, elle fait partie de notre vie quotidienne et nous essayons ensemble de l'améliorer au plus près des besoins que vous exprimez.

Les élus majoritaires autour de Michel Rougé

Place au changement pour une vraie ville

Chers(es) tous(tes)

Finis les vacances, mais attention le covid-19 est toujours présent ! Même si la Mairie gère aux mieux la gestion de la crise sanitaire, c'est ensemble que nous arriverons à nous protéger !

Respectons les protocoles, et aidons les écoles, entreprises, commerçants, associations dans la reprise de leurs activités, et, pour découvrir quel sportif sommeille en vous ou juste prendre plaisir à essayer une nouvelle activité, découvrez les sports de notre ville. Bien à vous.

Les élus minoritaires autour de Georges Deneuille



Thierry Moreno, maire adjoint aux sports, devant le stand du Cyclo Club de Launaguet



Michel Rougé, maire, et Marie-Claude Farcy, maire adjointe à la communication et à la citoyenneté avec l'équipe du LSLC

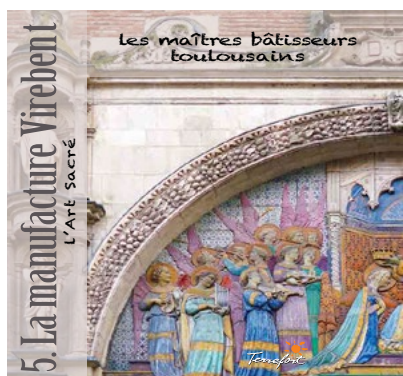
Une vie associative active

La commission Sports s'est beaucoup investie pour que le forum des associations se déroule dans les meilleures conditions sanitaires en raison des contraintes liées au covid.

C'est pourquoi, Thierry Moreno, adjoint aux sports, Isabelle Bessières et Jean-Luc Galy, conseillers délégués aux sports, et l'ensemble des élus étaient heureux de retrouver bénévoles et citoyens en cette rentrée associative. Le public est venu en nombre (plus de 500 participants) pour découvrir les multiples activités sociales, sportives ou culturelles soutenues par la commune de Launaguet. De quoi commencer cette année sous les meilleurs auspices avec une vie associative qui se veut plus active que jamais.

Virebent et l'art sacré

Auguste Virebent et son fils Gaston furent des acteurs majeurs de l'art sacré dans la région Occitanie, et au-delà.



L'église d'Ondes, l'église Saint-Barthélémy de Launaguet, le chœur de Saint-Pierre de Condom, l'église de la Madeleine à Albi, la chapelle du Rosaire à Perpignan et tant d'autres chapelles de congrégations, de séminaires ou de chapelles de ménage portent la signature Virebent. Complément du premier volume *La dynastie Virebent*, cet ouvrage de Nelly Desseaux-They, historienne de l'art, spécialiste de l'œuvre des briquetiers céramistes Virebent et membre de l'association les Amis de Virebent - Patrimoines de Launaguet propose une relecture de leurs productions dans l'Art Sacré, à la lumière de nouvelles recherches.

Rencontrez l'auteur lors des Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre au château de Launaguet. 120 pages - Parution 15 octobre 2020

Ils se sont installés à Launaguet

Le Troc Motard Café (TMC)

Bar et dépôt-vente de vêtements pour 2 roues
3 rue Benjamin Franklin
ouvert du mardi au dimanche de 11h à 21h (jusqu'à 23h le week-end)

KS Shop

Prêt à porter féminin
4 rue Benjamin Franklin
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 / 14h30 à 19h (18h le samedi)

20^e rassemblement de jaguars à Launaguet

Malgré une organisation modifiée en raison du protocole sanitaire Covid, les amateurs de belles voitures ont pu participer au 20^e rassemblement des Belles Anglaises de Garonne (JAG 31) dans le parc de l'Hôtel de ville, qui offre un magnifique écrin à ces voitures "so British".



Michel Rougé, maire, Pascal Paquelet, 1^{er} adjoint, et Edith Touzet, adjointe à la culture et au patrimoine, sont venus admirer les belles anglaises